...es ont répondu aux sollicitations des familles ...s amis des condamnés que c'étaient là des affaires intérieures qui ne les regardaient pas.

L'Italie, l'Allemagne et l'Autriche

Je ne vous parlerai que pour mémoire des révélations contenues dans la *Tribuna*, de Rome, au sujet des stipulations du traité d'alliance renouvelé entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. Il résulte notamment de ces informations que, pour prix du concours qu'elle prêterait à l'Allemagne dans une guerre de cette puissance contre la France, l'Italie se verrait donner la Tunisie et la province de Constantine.

Cette prétendue stipulation suffirait seule pour nous édifier sur la portée des informations de la *Tribuna*.

En effet, on ne s'en étonne pas autrement de l'autre côté des Alpes, où l'on trouve tout naturel que l'Italie vende son alliance au plus offrant et dernier enchérisseur. Aussi est-ce peut-être pour savoir ce que nous pourrions lui offrir pour prix du concours italien dans une guerre avec nos voisins de l'Est, qu'elle semble avoir été émise.

La Bourse

La Bourse a fait preuve aujourd'hui d'une assez grande fermeté par suite de la nouvelle dont je vous ai parlé plus haut, d'une entente entre l'Autriche et la Russie pour le règlement des affaires Bulgares. Cette fermeté a eu ce curieux résultat de raffermir les cours des divers marchés de l'Europe qui avaient débuté en baisse. Il s'est traité, du reste, ici, pas mal d'affaires pendant le cours de la séance. Le 3 0/0 clôture en hausse de 27 centimes, le 4 1/2 de 25 centimes et l'amortissable de 30 centimes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Séance du mardi 8 mars

Présidence de M. FLOQUET, président

La séance est ouverte à 2 heures.

La Chambre adopte sans discussion et à l'unanimité de 530 voix le projet de loi tendant à allouer au ministre de l'intérieur un crédit de 1,050,000 francs pour venir en aide aux populations éprouvées par les tremblements de terre et pour les victimes de la catastrophe du puit Chatelus. L'urgence est votée.

La discussion immédiate est prononcée sur la proposition de M. Maillard, tendant à réserver une séance par semaine pour l'examen des affaires urgentes inscrites à l'ordre du jour.

M. Mérillon combat la proposition. Le scrutin public est ouvert.

La proposition Maillard est rejetée par 283 voix contre 236.

Les céréales

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les céréales.

M. Jaurès dépose une proposition préjudicielle tendant à sursoir au vote de l'article 1er jusqu'à ce que le gouvernement ait pris des mesures pour que le relèvement des droits profite seulement aux ouvriers agricoles.

L'orateur dit qu'avant d'imposer à la démocratie des villes des sacrifices considérables, il faut établir qu'ils serviront à soulager la démocratie rurale.

Au sujet des fermiers, il demande qu'on les protège contre les exigences des propriétaires qu'on imite à leur égard la sollicitude de l'Angleterre.

M. de Soubeyran combat l'amendement de M. Jaurès, ainsi que celui de M. Achard tendant à la suppression de tous droits sur les céréales à partir du 1er juillet 1887, et celui de M. Yves Guyot proposant d'établir un droit de statistique de soixante centimes par hectolitre.

L'orateur étudie la question du prix de l'argent et démontre que la différence de la valeur monétaire place l'Inde dans les conditions exceptionnelles pour faire concurrence à la France.

L'orateur termine en déclarant que repousser le droit de 5 fr., ce serait prendre la défense des producteurs indiens et canadiens aux dépens des producteurs français.

M. Méline combat également l'amendement de M. Jaurès comme impliquant l'ajournement de la loi en discussion. D'ailleurs, le but des protectionnistes n'est-il pas le même que celui de M. Jaurès. Nous voulons tous la prospérité des petits cultivateurs.

M. Develle déclare qu'il va parler au nom du gouvernement tout entier. Il s'associe aux idées de M. Jaurès et estime que la loi en discussion est le sujet des justes préoccupations du gouvernement et de la Chambre ; la question doit être examinée sans retard dans la commission et le gouvernement y apportera le concours le plus actif.

M. Millerand s'oppose au renvoi à la commission. Il demande le vote par division.

M. Jaurès croit qu'en votant l'amendement chacun garde sa liberté d'action relativement au droit de cinq francs.

M. de la Martinière estime qu'il s'agit d'une proposition d'ajournement.

M. R. Brice partage l'avis de M. de Lamartinière, car dans l'amendement de M. Jaurès il est question de précautions préalables à prendre avant l'application de la loi.

M. Jaurès retire le mot « préalable. »

On vote par division sur l'amendement de M. Jaurès modifié.

On vote premièrement sur la première partie invitant le gouvernement à étudier les mesures propres à assurer aux fermiers et ouvriers le bénéfice de la loi.

Cette première partie est rejetée par 353 voix contre 158.

Le scrutin est ouvert sur la deuxième partie : « La Chambre sursoit à statuer sur l'article 1er de la loi des céréales. »

Cette deuxième partie est rejetée par 338 voix contre 220.

L'ensemble est repoussé par mains levées.

M. Achard, après avoir attendu vainement le rétablissement du silence, demande le renvoi de la discussion à demain.

M. Achard développe longuement un amendement demandant la suppression de tous les droits sur les céréales à partir du 1er juillet; il répète les arguments habituels des libres-échangistes et termine en déclarant qu'il faut renoncer à cette funeste loi sur les céréales. « Louis XV, dit-il, est mort chargé de l'exécration publique parce qu'il a touché des droits sur les blés avec le pacte de famine. »

L'amendement de M. Achard est rejeté par 374 voix contre 151.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi. La séance est levée.

NOUVELLES DU JOUR

Les accidents dont les ouvriers sont victimes

Paris, 8 mars. — La commission qui examine les divers projets de loi de MM. Lockroy, Félix Faure et Martin Nadaud, etc., relatifs à la sécurité des ouvriers employés dans les manufactures a pris ce matin plusieurs résolutions qui méritent d'être signalées.

Le principe de l'indemnité a été admis dans les deux cas suivants :

1° Incapacité absolue et permanente de travail ;
2° Incapacité partielle et permanente de travail.

Pour les hommes, l'indemnité sera égale aux deux tiers du salaire, sans pouvoir être inférieure à 400, ni supérieure à 1,200 francs par an. Pour les femmes, l'indemnité, calculée sur les mêmes bases, ne pourra être inférieure à 250 ni dépasser 600 francs par an.

En cas de mort, une indemnité égale à deux années du salaire de l'ouvrier sera payée une fois pour toutes à sa veuve, mais sans que cette indemnité puisse dépasser 2,500 fr.

La commission a également admis le principe de l'indemnité à payer au mari en cas de mort de la femme, mais sans fixer encore la somme qui devra être payée dans ce cas.

La commission a repoussé un amendement très juste de M. Lagrange, député du Rhône, demandant qu'il y ait lieu à indemnité dans les cas d'incapacité du travail professionnel.

Inauguration du monument de Berlioz

Paris, 8 mars. — Le monument de Berlioz a été inauguré cette après-midi, au cimetière Montmartre, en présence du comité qui avait pris l'initiative de la statue récemment inaugurée place Vintimille, et d'une centaine d'invités.

Il se compose d'une stèle haute de deux mètres sur laquelle est appliqué un médaillon en bronze représentant Berlioz. Ce médaillon, œuvre du sculpteur Godebski, est surmonté d'une lyre, d'une plume également en bronze. Au-dessous sont inscrits les noms des œuvres musicales et littéraires de Berlioz.

Suivant une décision du comité, aucun discours n'a été prononcé devant le médaillon de Berlioz.

Les mesures prises en Alsace-Lorraine contre les associations ayant des tendances françaises.

Strasbourg, 8 mars. — La *Landeszeitung* publie une ordonnance adressée par le secrétaire d'Etat au président du département concernant les mesures qui doivent être prises contre les associations ayant des tendances françaises.

Le secrétaire d'Etat prononce en même temps la dissolution des associations centrales des sociétés alsaciennes de chant et de gymnastique.

Le même journal annonce, en outre, que la société chorale de l'arrondissement de Ribeauville est dissoute, parce qu'elle a fait de la propagande anti-allemande lors de l'élection de M. Simonis, et que M. Gilliot, maire de Rhinau, est suspendu de ses fonctions.

Les nouveaux cardinaux français

Rome, 8 mars. — Les archevêques de Sens, Rennes et Reims, qui doivent aller recevoir le chapeau cardinalice, sont attendus cette semaine. L'ambassadeur de France a mis à leur disposition le vaste logement occupé par les prêtres desservants de Saint-Louis des Français.

L'archevêque de Paris et le patriarche Azarian seront, dit-on, certainement créés cardinaux dans le prochain consistoire.

Un traitre anglais

Londres, 8 mars. — Un employé des chantiers de Chatham a été arrêté sous l'inculpation d'avoir vendu à un gouvernement étranger les plans de vaisseaux de guerre.

La terreur en Bulgarie

Vienne, 8 mars. — De nombreuses arrestations viennent d'avoir lieu à Panagurischté, Tatar-Bazardjik, Pestchéra et Bratzigovo. Plusieurs habitants notables de ces villes, sont arrivés à Philippopoli pour solliciter la protection des consuls des grandes puissances. Le consul de France les a bien reçus, mais il a décliné leur prière d'intervenir. « Ma démarche ne pourrait que vous nuire, leur aurait-il déclaré, d'autant plus que la régence n'accepterait pas mon intercession. »

M. Piombizzi, le consul général d'Autriche-Hongrie, ne les a pas reçus. Quant à M. Jones, le représentant d'Angleterre, il les a reçus, mais pour les terrifier davantage. « Votre conduite, leur aurait-il dit, méritait des punitions plus rigoureuses encore. Aussi je vous conseille de vous soumettre sans arrière-pensée au gouvernement et de ne pas vous bercer d'illusions irréalisables. »

Deux détachements de gendarmes à cheval parcourent la campagne et rançonnent les paysans qui ne cachent plus leurs regrets d'avoir été délivrés de la domination turque.

La Russie et l'Autriche

Londres, 8 mars. — D'après des renseignements puisés à une source bien informée, un accord serait sur le point de se faire — peut-être même est-il déjà conclu, — entre la Russie et l'Autriche. Cette dernière laisserait toute liberté d'action au gouvernement russe dans la question bulgare.

L'Autriche s'efforce, en conséquence, d'amener la régence à faire à la Russie toutes les concessions de nature à éviter une occupation de la Bulgarie, à laquelle elle-même ne saurait plus s'opposer.

D'autre part, le gouvernement britannique manifesterait une tendance marquée à prendre vis-à-vis de la question bulgare une attitude beaucoup plus réservée.

Fin de la grève de Bessèges

Bessèges, 8 mars. — Le dépouillement du vote pour la reprise du travail a eu lieu aujourd'hui à 4 h. à l'hôtel-de-ville; il a donné une majorité écrasante aux ouvriers qui veulent travailler.

Les meneurs et les anarchistes ont été très surpris de ce résultat que la population ouvrière a appris au contraire avec joie.

L'enquête continue à l'égard des dynamiteurs qui sont restés inconnus. Le citoyen Fournière est encore ici. La police et la gendarmerie surveillent les ouvriers qui persistent dans la grève.

Le préfet, le procureur de la République, et le commandant de la gendarmerie n'ont pas quitté Bessèges; la compagnie a rallumé les feux des fours destinés à la fabrication de l'acier Bessmer; les hauts-fourneaux et les ateliers de constructions marchent. La population est très surexcitée contre les meneurs.

Les élections allemandes

D'après la *Gazette de Cologne*, M. Singer, député socialiste, a déclaré dans la séance d'hier du Parlement allemand, que le gouvernement avait commis, lors des récentes élections, de criminels attentats à la liberté électorale, et que, si le Parlement vérifiait les résultats des scrutins en tenant compte de ce fait, il invaliderait au moins les deux tiers des élections.

La statue du général Kléber à Strasbourg
Une couronne

On lit dans le *Journal d'Alsace*, qui paraît à Strasbourg :

« Une couronne de feuilles de chêne, ornée d'un nœud de ruban aux couleurs françaises, se trouvait dimanche matin aux pieds de la statue du général Kléber, sur le socle même du monument. La police a fait enlever cette couronne; un grand nombre de curieux ont assisté à l'opération. Il y a lieu de faire remarquer que c'était le 6 mars et que l'inscription même placée sur le socle de la statue indique le 6 mars comme étant le jour de naissance de Kléber (6 mars 1753). »

Enterrements civils et feux d'artifices.

On connaissait déjà le baptême laïque, et M. Rochefort a été le premier officiant de cette nouvelle religion. Voici qu'aujourd'hui on a trouvé un moyen de donner une certaine pompe aux enterrements civils. C'est au conseil municipal d'Heyrieux (Isère) que revient l'honneur de l'invention. Un notaire, qui est à la fois conseiller municipal et franc-maçon, a remarqué que les cérémonies funèbres de ses amis manquaient de solennité. Il a donc proposé et fait voter la proposition suivante : « Article premier. — A l'avenir, les enterrements civils, qui ne peuvent être annoncés par les cloches de l'église, seront annoncés par un tir de boites (à la façon des danses).

Art. 2. — Trois coups seront tirés pour les hommes, deux coups pour les femmes, et un coup pour les enfants. » De cette façon, Ruggieri passe ordonnateur principal des pompes funèbres ; les pétards, soleils, chandelles romaines et feux de Bengale (rouges, bien entendu), deviennent des accessoires respectables, et le plus bel enterrement sera celui qui coïncidera avec la fête du 14 juillet. C'est beau, la laïcisation !

« Montjoie et Saint-Denis! »

L'écho de ce cri sera-t-il assez puissant pour étouffer la voix du citoyen Delattre, député? Nous l'espérons du moins.

Ce député propose tout simplement de convertir la basilique de Saint-Denis en un laboratoire de chimie municipale. A la bonne heure! Voilà de l'utilitarisme de derrière les fagots!

L'abbaye du bon évêque Turpin, qui ferraillait aux côtés de Roland, parmi les douze pairs de Charlemagne; l'abbaye de Suger et de Mathieu de Vendôme, où repose les rois de France, et les reines et les enfants de France, serait destinée à recevoir les savants municipaux chargés de constater la fuchsine des vins et le salycilate des bières. Les alambics et les cornues reposeraient sur les dentelles de pierre des voussures gothiques!

Au reste, il n'y a pas de raison pour s'arrêter dans cette voie. Le palais du Louvre pourrait également être utilisé à quelque emploi municipal. Il est encombré de quelques chefs d'œuvre, c'est vrai ; mais on peut les mettre dans un grenier.

On demande un député de bonne volonté pour émettre cette proposition.

La traite des nègres

Une dépêche de Londres nous informe que la traite des nègres au Soudan est, suivant des nouvelles du Caire, en pleine recrudescence. Les malheureux sont embarqués à Rowaiyeh et on leur fait traverser la mer Rouge jusqu'à Djeddah, port de la Mecque.

Mais ce qui est tout à fait extraordinaire, c'est que les navires à voile qui font le commerce de « peau d'ébène » sont si rapides que les croiseurs européens chargés d'empêcher le trafic ne peuvent les atteindre.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie textile en Russie

Un journal anglais publie les informations suivantes d'après les rapports officiels sur la situation générale de l'industrie de la Russie en 1884 :

« Il existait alors 68 manufactures de lainage dont les productions annuelles s'élevaient à 517,300 liv. st. et employaient 4789 ouvriers.

» Les fabrications de tapis se résument à ceux dits Moscou dont 9 manufactures produisant annuellement pour 55,000 liv. st. de marchandises et occupant 802 ouvriers.

» 10 manufactures de feutres produisant pour 19,500 liv. st. de marchandises et occupant 315 mains. 390 établissements de drap produisant pour 4.076,900 liv. st. et occupant 48.000 ouvriers ; la première position siège à Moscou ou 48 établissements occupent 18.800 ouvriers : 190 manufactures de tissus variés, dont 14.500 métiers occupant 19.000 mains et produisant pour une valeur de 2,112,560 liv. st. ; 53 manufactures de coton laine dont la production annuelle de 5,600,000 lb. est évaluée à 85,400 liv. st.

» L'industrie cotonnière est maintenant représentée par 660 filatures, contre 623 en 1883 dans la Russie d'Europe, et 240 dans la Pologne Russe, contre 232 en 1883 ; 488 établissements en articles de coton sont en mouvement, occupant 58,865 métiers et 80,500 ouvriers, la valeur annuelle des productions est de 5,596,000 liv. st., 24 établissements de filature de lin comprenant 185.000 broches, 87 manufactures de toile avec 6530 métiers, 148 manufactures de soie et 8874 métiers. 112 manufactures de broderies, 13 manufactures de rubans, 590 teintureries occupant 29.750 ouvriers, 308 établissements de cordage employant 7,100 ouvriers. 31 fabriques de toile cirée employant 878 ouvriers, 261 ateliers de construction de machines.

» Le total des productions des diverses industries dans la Russie d'Europe pendant 1884 est évalué à 152,145,300 liv. st. des 33,815 fabriques occupant 932,094 mains.

» Comparé avec celui de 1879, le nombre des fabriques a diminué de 959, en même temps que la valeur des productions a augmenté de 23.199,100 liv. st. et le nombre des ouvriers de 71,065. »

La laine à Londres

(De notre correspondant particulier)

Londres, le 8 mars 1887.

Les nouveaux arrivages continuant à se faire avec une si grande lenteur que, malgré les quantités énormes dont se composent les cargaisons flottantes actuellement, on se demande si les arrivages atteindront à l'ouverture de notre prochaine vente le total sur lequel on comptait soit, en balançant les réexpéditions directes par le vieux stock, 280,000 balles.

La liste ne s'élève aujourd'hui qu'à 131.815 balles, dont détail ci-dessous ; il est vrai que l'on doit s'attendre à des entrées considérables d'ici à quelques jours; car les brouillards intenses qui n'ont cessé de régner sur les côtes Ouest de l'Europe ont retardé un grand nombre de navires qui vont tous maintenant arriver ensemble et sous peu.

Tous ces jours derniers, on a continué à traiter par ci par là quelques lots de laines retirées, transactions sans importance mais qui indiquent que des besoins existent et qu'aux prix actuels et même à un demi denier près, l'Angleterre et l'Allemagne sont disposées à acheter. Le total des achats faits par contrat privé depuis la clôture de la dernière vente s'élève à 1600 balles, dont 400 de Cap pour la Belgique et l'Allemagne.

Pour le Bradfort et rayon, la position de l'article est très bonne; on travaille énormément, les stocks sont insignifiants et les prix des Australie en brut peignés ou filés, sont très fermes et de plus en plus en faveur des vendeurs.

Nouveaux arrivages au 8 mars 1887 :

Sydney	30.372	balles
Queensland	6.988	»
Port-Philippe	34.686	»
Adélaïde	20.125	»
Swan-River	458	»
Van-Diémen	...	»
Nouvelle-Zélande	18.478	»
Cap Bonne-Espérance	23.708	»
Ensemble	134.815	balles

Laines

ANVERS, 8 mars.

Sans affaires aujourd'hui sur place.

LE HAVRE, 8 mars.

Il a été traité 526 balles de laine d'Algérie en suint, de fr. 115 à 120 les 100 kilog.; 22 balles de Montevideo en suint, à fr. 220 et 16 balles de Buenos-Ayres en suint, à fr. 165.

LE HAVRE, 7 mars.

(Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy)

Notre prochaine vente publique de laines est fixée au mercredi 16 courant ; il y sera présenté, en une séance, les quantités ci-après.

Ces quantités représentent environ le tiers de notre stock Plata et la moitié du stock Chili.

Quantités présentées. — M. Dillmann 272 balles Buenos-Ayres et 1 Montevideo ; M. Lebreton 65 b. Buenos-Ayres ; M. Meinel 138 b. Espagne; M. Latham 42 b. Algérie ; M. Jung 117 b. Buenos-Ayres et 432 Montevideo ; M. Le Bris 81 b. Pérou ; M. Laude 226 b. Chili : M. Leplay 61 b. Buenos-Ayres : solde en magasin 143 b Buenos-Ayres ; M. Bricka 39 b. Buenos-Ayres : M. Dotti 187 b. Chili ; M. R. Nicole 9 b. Espagne. Total 697 b. Buenos-Ayres, 433 b. Montevideo, 413 b. Chili, 81 b. Pérou, 147 b. Espagne, 42 b. Algérie

MARSEILLE, 7 mars.

On a vendu 50 balles de laine Georgie, B. O., 2me tonte, à fr. 142.50.

THIRSH, 7 mars.

Prix inchangés.

PORT-ELISABETH, 5 février.

Depuis notre dernier avis du 29 de l'écoulé nous avons reçu de nouveaux télégrammes de Londres confirmant la hausse établie au commencement des enchères. Sur notre place on a débuté avec une demande active, toutefois sous l'influence des nouvelles inquiétantes d'Europe, on est devenu indécis et on cloture très calme. Prix généralement quelque peu irréguliers ; quelques transactions dénotent même une certaine baisse comparativement aux cours antérieurs. En laine Uitenhage snow white on a fait 500 b. y compris 50 b. extra sup. bulky à 17 1/2 d., le restant composé de divers lots a eu preneurs de 15 1/2 à 16 1/2 d. Env. 1200 b. sont encore invendues. En country snow white on a réalisé circa 100 b. Reddersburg Bethulie etc. de 14 à 15 d., le dernier prix pour sup. bulky. Les country scoured ont eu la vente de 50 b. laine sup., sèche, très belle, presque sans défauts, à 13 3/4 d. ; des lots analogues, bien lavés, sont tenus à 14 d , une partie spéciale même à 15 d., la bonne qualité moyenne à 12 d. Laines fleece washed pas offertes en ventes. En laines en suint Karoo env. 500 b. Victoria West, bonne qualité moyenne, ont été enlevées du marché pour le Canada à 5 1/2 d., 50 b. Carnavon probablement au même prix et 30 à 40 b. Richmond à 5 3/8 d. pour l'Europe. Les laines en suint bleues sup. longues restent demandées ; quelques petits lots ont obtenu 6 à 6 1/2. Les laines pour lavage ont été traitées à prix en baisse.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Ville de San-Nicolas* n'a pu terminer le débarquement de ses laines à Dunkerque de la Plata que le 8 mars et a suivi le 9 mars au matin pour le Havre avec le solde.

Le steamer anglais *Coréan* a pu entrer à Dunkerque le 8 mars au matin venant de B.-A. et Montevideo avec laines diverses marchandises.

Le steamer *Ville de Montevideo* est parti de Montevideo le 6 mars pour Dunkerque et le Havre avec laines, cuirs et peaux, attendu le 4 avril à Dunkerque.

Le steamer anglais *Illios* cap. Hedley est parti de Londres le 7 mars pour B.-A. et Rosario allant charger en laine pour l'Europe.

Le steamer anglais *Hankow* cap. Mackenzie, est parti de Plymouth le 7 mars pour Adelaide et Melbourne (Australie) allant charger en laine.

Le 3 mâts anglais *La Querida* est parti de Gravesend le 7 mars venu de Dunkerque et Londres et allant à Newcastle (Australie).

Sont partis de Liverpool du 5 au 6 mars steamer anglais *Holbein* et steamer anglais *Helliades* pour B.-A. et Rosario et steamer anglais *Manannense* pour le Para et la Plata allant charger en laine pour l'Europe.

Le steamer *Strabo* arrivé à Southampton de la Plata avec laines à ordres, a suivi le 6 mars pour Anvers.

Le steamer anglais *Austral* est arrivé à Londres le 8 mars venant de Sydney (Australie) avec laines à ordres.

Le navire *Kreon* allant à B.-A- et Rosario, était à l'ancre à Gravesend le 7 mars.

Le navire anglais *Windermere* est parti de Gravesend le 5 mars pour Newport où il chargera pour Rosario.

Le navire *Teresa-Cogliari* allant de Londres à B.-A. a passé à l'est de Douvres le 7 mars.

Le 3 mâts *City-of-Benares* allant de Londres en Australie (Adelaide) a passé à l'ouest de Douvres le 6 mars.

Le navire *Southern-Belle* a été expédié de Newport le 6 mars pour B.-A.

Parti de Seith le 6 mars navire *Hiperion* allant à B.-A.

Le steamer anglais *Tibet* est parti de Gênes le 3 mars pour B.-A. allant prendre charge en laine.

Le steamer anglais *Sutley* allant de l'Australie à Londres avec laines à ordre, a suivi de Malte le 7 mars à 10 h. du matin.

Le steamer anglais *Valetta* allant de Londres à Sydney (Australie) est arrivé le 7 au matin à King-Georg-Sound.

Le steamer *Buenos-Ayres* allant de Hambourg à la Plata charger des laines, a passé au large St-Catherin's Point le 6 mars.

Le steamer belge *Strabo* est arrivé à Anvers le 7 mars venant de B.-A. avec laines etc.

Le steamer *Portena* venu de Dunkerque au Havre en suivra le 10 courant allant à B.-A. et Montevideo reprendre des laines pour ces ports.

Le steemer *Lauriam* a débarqué à Anvers le 6 mars 111 b. laine provenant de Valparaiso, plus 18 b. laine à option.

Le steamer *Lissabon* est parti de B.-A. le 3 mars pour Anvers avec laines à ordre.

Le steamer *Gironde* a touché à Rio-Janeiro le 6 mars allant de Bordeaux à B.-A et Montevideo prendre des laines.

Marchés allemands

On nous écrit de Berlin :

Pendant les derniers jours les affaires de notre ville n'ont éprouvé aucune amélioration. Les transactions dans tous les articles sont très minimes.

Laine. — On a traité quelques lots de laines communes pour l'étranger à 3 f.80; dans d'autres espèces pas d'affaires.

Peigné. — En peigné il ne s'est pas fait d'achats : d'ailleurs les filateurs de notre place disposent encore d'approvisionnements suffisants pour suffire aux demandes s'il se présentait des besoins.

Laines artificielles calmes, prix maintenus.

Blousses sans aucun intérêt pour notre marché dans ce moment : on en a rarement acheté sur notre place si peu qu'à présent.

Déchets. — En déchets de laine et de coton de toute espèce absence complète d'affaires.

Fils. — Les fils peignés continuent à être fermes : Zéphyrs un peu moins animés, cependant on réussit à placer encore des ordres pour 2/64 et 2/0 aux prix pratiqués en janvier. Les transactions en fils cardés sont de peu d'importance.

Tissus. — Le marché des tissus est calme. En raison de la stagnation des affaires la fabrique d'étoffes de laine de R et St, existant depuis plusieurs années, a été obligée de suspendre ses paiements Elle offre à ses créanciers dans un concordat extra judiciaire 45 0/0 de leur avoir des filateurs de fils peignés et cardés de Saxe et de Belgique, aussi bien que des filateurs de fils de Shoddy et de fils cardés et de coton du Rhin y sont intéressés. Leur passif s'élève à peu près à 400.000 fr.

Marchés anglais

BRADFORD, 7 mars.

Le marché est moins animé et peu de nouvelles affaires sont offertes. Les prix sont inchangés ; toutes les sortes de laines sont fermement maintenues. Les acheteurs français opèrent à pleins prix en sortes botany.

Les dernières transactions en alpaga annoncent de la fermeté. Mohair calme.

Filés. — Les négociants exportateurs ont très peu de nouvelles affaires en mains. Les valeurs sont fermes par suite de la fermeté des matières brutes.

Les filés botany sont de placement difficile.

Tissus. — Les tissus pour costume sont assez demandés surtout les draps italiens, et les doublures serges, néanmoins, les nouveaux ordres se placent difficilement.

ROCHDALE, 7 mars.

Par suite de la hausse des matières brutes les manufacturiers traitent plus librement.

Flanelle. — Affaires limitées. Les manufacturiers sont dans une fausse position par suite de la hausse des matières brutes, une avance sur leurs productions entraverait les affaires, peu d'affaires de traitées en yorkshire les prix restent fermes.

MANCHESTER, 7 mars.

Filés et tissus.—Les tissus sont calmes et les offres faites ne sont pas en proportion de la hausse sur les cotons. En filés les numéros fins sont en hausse, par contre, les numéros de twiot et weft ne se sont pas raffermis de valeur et le désir de vendre va en augmentant. Le change arrive davantage en faveur et donne l'espoir d'une prompte reprise dans les affaires avec l'Extrême Orient.

NOUVELLES MILITAIRES

On lit dans le *Temps* :

« Quelques journaux ont annoncé que la date de l'appel des territoriaux en cas de mobilisation avait été changée ; ils ajoutaient que les hommes de l'armée territoriale avaient reçu l'ordre de rejoindre leurs régiments le cinquième jour après la mobilisation.

» Ces nouvelles sont absolument inexactes. L'état-major général a simplement modifié, sur quelques points de détail, et comme cela se fait tous les ans, le plan de mobilisation : on a dû, dans ces circonstances, changer les lettres de service de plusieurs officiers de l'armée territoriale; il n'y a point eu d'autre mesure prise.

» Mais le ministre de la guerre s'est ému des bruits divers qui ont été répandus depuis quelques mois ; on prévoit que des indiscrétions involontaires pourraient être commises à l'occasion, et l'on assure que M. le ministre de la guerre se propose de soumettre au conseil des ministres la question de rechercher s'il n'y aurait pas lieu d'interdire la propagation de toute nouvelle concernant la mobilisation et la défense nationale. »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Une grève d'ouvriers rentreurs s'est déclarée mercredi matin : les rentreurs, constitués en syndicat, réclament une augmentation qui, en moyenne, s'élève à un franc par jour, à repartir entre eux et leurs donneurs de fils.

Les grévistes, très calmes et décidés à s'abstenir de toute manifestation, sont au nombre d'une soixantaine environ. Ce sont, en grande partie, des ouvriers employés chez des façonniers. D'autres font partie des fabriques de draperie ; c'est le petit nombre.

Deux maisons ont pris arrangement avec eux.

Inspection sanitaire des viandes de boucherie. — M. Julien Lagache, maire, vient de prendre l'arrêté suivant :

« Art. 1er. — Les chevaux destinés à la boucherie seront visités et marqués à l'état vivant par le vétérinaire-inspecteur, chef de service des denrées alimentaires; ils devront être rendus à l'abattoir dans les quatre heures qui suivront cette opération, sous peine de ne plus y être admis sous aucun prétexte.

» Art. 2. — M. le directeur de l'abattoir et M. le vétérinaire, inspecteur du service des denrées alimentaires, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. »

Médaille de Madagascar. — La médaille commémorative de l'expédition de Madagascar a été accordée à M. Alfred Calonne, demeurant, 8, rue Philippe-le-Bon.

Demandes en autorisation de bâtir.— Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir qui ont été accordées du 1er au 7 mars :

MM. Penel Labis, une maison, rue du Tilleul. Henri Defrance, une maison, rue de l'Alma ; L. Duhem, une maison, rue du Tilleul ; H. Delfortrie, deux maisons, rue de la Chaussée ; Th. Vandepeute, deux maisons, rue St-Eleuthère ; B. Salomé, une maison, rue de Mons ; B. Grulois, une maison, rue de l'Industrie ; L. Loucheur, quatre maisons, boulevard de Beaurepaire : Verdier-Vantanten, une maison, rue Saint-Vincent-de-Paul.

Un accident d'assez peu d'importance est arrivé mardi, vers onze heures du matin, rue des Sept-Ponts. Un garçonnet de treize ans, Aime Dhedenne, conduisait une charrette à bras, quand il fut heurté par un camion venant en sens inverse. Le choc qui se produisit fit tomber l'enfant. Un agent arriva et le fit transporter chez le docteur Bernard qui constata quelques contusions peu graves à la jambe gauche,

Une descente de police a eu lieu, mardi soir, dans un estaminet de la rue de France. Six pièces de tissus et une dizaine de coupons ont été trouvés dans la chambre du cabaretier. Une femme a été mise provisoirement en état d'arrestation. C'est le sous-inspecteur Marais qui, le premier, a eu vent de cette affaire.

Ivresse et brutalité, voilà deux mots qui vont bien ensemble et qu'on ne rencontre que trop souvent dans les colonnes de notre chronique locale. Un cabaretier de la rue d'Italie, Charles H... a encore été mardi la victime d'un logeur Charles S..., qui l'a terrassé et maltraité de la pire façon. Charles S... a été arrêté et conduit au poste du deuxième arrondissement.

Lannoy. — La gendarmerie reçoit de nombreuses plaintes des propriétaires de poules. A Gruson, c'est M. Lecocq qui trouve sa basse-cour dévalisée : dix-huit poules et un coq avaient disparu comme par enchantement dans la nuit. Au hameau du Robigieux, canton de Willems, un cultivateur, M. François Triail, s'est aperçu d'un vol de dix poules.

Willems. — Lundi soir, un mendiant à face patibulaire, portant un bras en écharpe, mendiait de porte en porte dans la commune de Willems ; il se rendit à la meunerie Mulliez. M. Mulliez fils, ému de compassion, lui demanda à voir sa blessure. Décontenancé, le mendiant s'y refusa et voulut s'esquiver. Mais on le retint, le garde-champêtre l'arrêta et en prenant congé de la meunerie le vagabond s'écria d'un ton menaçant : « Dans quatre semaines, votre maison brûlera ! »

On le conduisit sous les verrous de la prison de Lannoy, où il est devenu calme comme un mouton : on lui a demandé son nom et il a répondu qu'il se nommait Adolphe Lécluse, et qu'il était d'une petite commune du canton d'Orchies.

Ascq. — Un vol de cinquante kilos de viande salée a été commis au préjudice de la veuve Desquiens-Delobelle. On a des soupçons qui ne tarderont probablement pas à être éclaircis. La gendarmerie de Lannoy a commencé une enquête.

14 ans de souffrances atroces

Bassy (Haute-Savoie). Ma femme souffrait de la migraine depuis très longtemps; il y avait près de de quatorze ans qu'elle endurait des souffrances atroces, jusqu'à perdre connaissance et à rester trois ou quatre jours au lit sans boire ni manger. Depuis qu'elle a fait usage des Pilules Suisses à 1 fr. 50, ses grands maux de tête ont complètement disparu. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Eugène Roux, employé des Douanes. Légalisation de la signature. 14375d

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 30me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

TOURCOING

L'incendie de la rue des Anges. — L'incendie qui a éclaté, lundi soir, dans l'établissement occupé par M. Dancette, a occasionné une vingtaine de mille francs de dégâts. Il y a assurance pour 56,000 fr. à trois compagnies : *le Monde*, *le Soleil*, et les *Assurances Générales*.

Il n'a pas été possible de déterminer les causes de l'incendie, mais la malveillance paraît y être étrangère.

La pompe à vapeur a fonctionné jusqu'à 11 h. du soir.

Une scène de violences, qui a eu pour triste héros un gamin de douze ans, a mis en émoi, mardi vers huit heures du soir, le quartier des rues de Lille et du Dragon.

Deux gamins se disputaient à l'angle de ces rues ; un passant, M. Louis Delcroix, voulut les séparer : mal lui en a pris, car il reçut au côté droit un coup de couteau qui traversa les vêtements et pénétra assez profondément dans les chairs ; c'était un des batailleurs, Edouard Maes, qui le lui avait porté.

Le blessé reçut les premiers soins à la pharmacie Guermonprez, puis fut ramené à son domicile rue des Coulons. Il est difficile de se prononcer exactement sur la gravité de la blessure.

Quant au mauvais garnement, qui joue si facilement du couteau, il a été arrêté.

Un figurant du théâtre, François Vandegehucht soupçonné d'être l'auteur du vol d'une montre, que nous avons rapporté, a été questionné mardi soir. On n'est pas arrivé à établir sa culpabilité mais on a reconnu qu'il avait été expulsé de France par un arrêté ministériel du 16 janvier 1885. Pour avoir contrevenu à cet arrêt d'expulsion, Vandegehucht a été mis en état d'arrestation.

LILLE

Les courses de Lille.— La première réunion de printemps aura lieu le lundi 11 avril; le programme de la journée comprendra cinq courses :

Prix des tribunes (2,000 fr., bêtes quelconques de 3 ans et plus; prix du Chemin de fer du Nord (id.); prix du Printemps (4000 fr., poulains français et belges); prix des Dames (1000 fr., toutes bêtes de 4 ans et plus); prix d'ouverture (1,000 fr. toutes bêtes attelées de 4 ans et plus, ayant déjà couru).

Il y aura à l'Hippodrome du Bois de la Deûle, un bureau télégraphique dans l'enceinte du pesage et une photographie hippique installée en dehors de l'enceinte. Bureau du secrétariat de la Société des Courses; 30, rue Basse, Lille.

CONCERTS ET SPECTACLES

Tourcoing. — La Société Philharmonique de Notre-Dame de Lourdes, dirigée par M. Lengrand, et qui a déjà donné des preuves d'un réel mérite par plusieurs exécutions en l'église de N.-D. de Lourdes, a organisé pour dimanche prochain 13 courant, un concert pour ses membres honoraires. Ce concert aura lieu, à 6 h. 1/2 du soir, dans la grande salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville, avec le concours de MM. Aug. Baratte, ténor, Henri Derveaux, baryton, Félix Soenen, clarinette, Edouard Honoré, trombone, Ed. Nauwelaers fils, bois et paille, César Ségard, chanteur comique.

FEUILLETON DU 10 MARS 1887. — 5 —

LE CONTUMAX

Par Raoul DE NAVERY

II

Le roi du quartier

Le tour des jeunes filles vint ensuite. Quelques-unes, enveloppées dans la blouse noire de l'atelier, semblaient de grandes adolescentes, d'autres soignées dans leur mise, déjà coquettes, une dentelle par ci, un bouquet par là ! Le maître souriait à cette jeunesse.

— Olivette, comment va la petite famille ?

— Assez bien, merci, monsieur, Rosa sera payée le mois prochain, les trois petits vont à l'école.

— Et ta paie suffit à tout ?

— Je crois bien ! nous faisons même des économies !

— Quelle femme de ménage tu feras, Olivette.

— Je resterai ce que je suis, monsieur : la grande sœur de quatre orphelins ne trouve pas de maris.

Elle soupesa son argent, le regarda avec une satisfaction honnête, et s'éloigna.

La petite brunisseuse qui suivit chantonnait un air à la mode.

— Où apprends-tu ces chansons, Jolivette ?

— Au café-concert, monsieur.

— Mauvais endroit pour les jeunes filles !

— Bah ! faut promener ses vingt ans ! On dit que j'ai une jolie voix ; si je le voulais, je serais engagée !... Viens-tu Françoise ?...

Celle-ci parut hésiter ; le regard de Dupont restait rivé sur elle. Il la devinait faible, facile à l'entrainement. Très blonde, toute mignonne d'une santé délicate, on sentait qu'elle serait désormais une proie pour la mort si jamais elle déviait de la voie droite.

Françoise comprit le conseil muet du maître, et répondit :

— J'ai promis à Olivette de passer la soirée avec les petits.

— A ton aise ! et Joliette disparut.

Deux jeunes filles jumelles brunes et pâles s'approchèrent enlacées et reçurent le prix de la quinzaine.

—Monsieur, dit Rose, une jeune fille du quartier demande à entrer chez vous; ses parents sont pauvres, la maison où elle travaillait vient de faire faillite.

— Amenez-là, mes enfants.

Un dernier groupe passa, puis la salle resta vide.

Dans la rue règne un grand mouvement. Des groupes se forment. Des femmes traînant après elles des enfants, rôdent, cherchant le mari, dans la crainte qu'il se laisse entraîner à suivre au cabaret des amis tapageurs.

Les trottoirs sont couverts d'une foule confuse interrompant la circulation. Lentement les travailleurs s'éloignent, les uns par groupes, les autres isolés. Les chefs de famille regagnent le logis, les jeunes gens le restaurant à bon marché ! Tout le quartier semble s'épanouir de la joie des ouvriers de la grande fabrique, et pour le lendemain on fait des projets. La campagne est déjà belle, on courra dans les champs, on ramassera des fleurs sauvages dont le logis s'embaumera durant toute la semaine.

Les grandes portes de la cour se sont fermées. Plus de bruit que celui de la ronde des gardiens. Dans les ateliers le gaz est éteint, le caissier quitte son bureau, et le maître, s'adressant à un jeune homme qui reste penché sur un gros livre, lui dit doucement :

— Viens, Norbert,

Le jeune homme ferme le registre, serre la main du caissier, et suit au premier étage Samuel Dupont.

Le couvert est dressé dans une salle à manger d'aspect sévère, mais où règne un confort bien entendu. Le fabricant et le jeune homme s'asseyent, un vieux serviteur fait le service avec soin. Le repas est simple, mais admirablement accommodé ; les vins sont de bonne marque. Le maître et le jeune homme s'entretiennent des commandes livrées, des expéditions à faire. Puis le dîner fini, tous deux passent dans un salon tendu de vieilles tapisseries, orné de beaux tableaux, et qui respirait le calme des habitudes.

Sur un guéridon se trouvent un service de café et un service de fumeurs. Les cigares s'allument et Samuel Dupont, qui commence à oublier les fatigues de la journée, raconte à Norbert la visite qu'il a faite le matin.

— J'ai rapporté, lui dit-il, la palette et la boîte de peinture de cette jeune fille, Any Darien... Elle connaît la peinture sur porcelaine, puisqu'elle a engagé tout ce qu'il faut pour l'exécuter... Dès demain, tu prendras sur elle des renseignements précis, et tu iras de ma part lui offrir du travail que nous paierons très cher...

— Combien vous êtes bon ! s'écria Norbert.

— J'essaie de le devenir ; crois-moi, mon enfant, on ne l'est jamais !

— Mais quand donc avez-vous négligé l'occasion d'être utile ? A quelle heure votre caisse et votre cœur se sont-ils fermés pour les pauvres ? Refusez-vous jamais un conseil ou un secours ? Ne sais-je point ce que vous valez mieux que personne, moi qui vous dois tout depuis le pain jusqu'à l'intelligence !

— Tais-toi ! tais-toi ! s'écria Samuel.

— Eh bien ! non, je ne me tairai pas ! Il est des jours où la reconnaissance m'étouffe, où j'éprouve le besoin de crier que je vous aime et que ma vie vous appartient. Au milieu de toutes les voix qui vous bénissent, je veux croire que la mienne arrive davantage à votre cœur. Vous êtes mon guide, mon ami, vous remplacez mon père...

— Oui, Norbert, par l'adoption, tu es vraiment mon fils.

— Ah ! voyez-vous, s'il vous convient d'oublier vos bienfaits, il me plait à moi de m'en souvenir sans cesse. Ce sont vos vertus qui me font aimer l'humanité. Je plains les pauvres à travers votre pitié : quand un bon mouvement s'élève en mon cœur, je vous le dois, et je supplie Dieu de vous le compter... Quelle famille eût fait pour moi ce que vous avez réalisé ? Mes parents étaient pauvres, ignorants, honnêtes d'âme et simples d'esprit. J'étais né si près de la rue que j'étais presque condamné à y vivre... Ma mère, usée par un travail précoce, pâle de la chlorose des filles de Paris, mourut de la poitrine à vingt ans... Sans doute mon père travaillait, j'allais à l'école ; mais entre la sortie de l'école et le retour du père, que faire ? J'entrais chez les voisins, je jouais sur le trottoir ; quand l'heure du souper approchait, mon père m'emmenait dans un restaurant borgne où je grignotais ma part de son ordinaire... Il exerçait un métier pénible : maçon. Souvent il passait de longues journées monté sur des échafaudages, secoué sur des cordes qui brusquement pouvaient se casser sous ses pieds, recevant la pluie sur le dos, et le vent en plein visage... Il rentrait souvent transi, et quand nous nous trouvions dans notre pauvre chambre, il me rapprochait de sa poitrine pour me réchauffer... Alors seulement nous causions ensemble : moi de l'école, lui du chantier. Il gardait un rêve : retourner dans le Limousin, et y construire pour lui une cabane, après avoir bâti tant de belles maisons à Paris... Un soir, à la place de mon père, je vis un de ses pays s'approcher de moi : — Viens souper, me dit-il. — Où est papa ? — demandai-je. Il évita de me répondre et m'emmena. Mais je ne pouvais manger, une secrète angoisse me serrait le cœur ; j'avais l'intuition d'une catastrophe. Et comme il voulait m'emmener chez nous, je refusai de rentrer. — Je verrai papa ! — lui dis-je. Un de ses compagnons lui fit signe, tous deux se parlèrent bas, enfin le vieux à barbe blanche répondit : — Oui, cet enfant doit voir son père !

— Qu'était-il donc arrivé, grand Dieu ? Chacun d'eux me prit par la main, et nous nous dirigeâmes vers une grande maison qu'on achevait de bâtir. Les magasins du rez-de-chaussée étaient construits. Il y restait seulement un peu de paille et des planches. On me fit entrer tout au fond, sur une forme d'estrade formée de voliges recouvertes d'un drap grossier j'entrevis une forme raide. Une lampe brûlait à côté, dans une soucoupe se trouvait une branche de buis baignant dans un peu d'eau. Un gros bouquet reposait au pied de l'estrade. Il devait servir à fleurir le pignon de la maison... On l'avait pieusement gardé pour un cercueil.

Je tremblais de froid, de peur et d'angoisse. Le vieux serra ma main plus fort, et rabattit le drap, pendant que son ami soulevait la lampe.

— Papa ! criai-je, papa !

Sa tête émergeait de linge sanglants... Tombant du haut d'un échafaudage, il s'était brisé le crâne sur le pavé !

Je m'agenouillai sanglotant près de ce lit funèbre, et rien ne put me décider à le quitter. Toute la nuit les anciens compagnons restèrent à mes côtés, cherchant dans leur mémoire des bribes de prières, cachant leur front dans leurs mains, et songeant que le sort de celui-ci pouvait devenir le leur... Au matin on l'ensevelit. Je le vis mettre en bière et, coupant une boucle de mes cheveux blonds, je la posai sur sa poitrine, afin qu'il emportât quelque chose de moi... Une femme compatissante apporta une couronne d'immortelle, et le corbillard des pauvres vint chercher le corps du malheureux. Les deux Limousins qui avaient veillé, durent, en dépit de leur bon vouloir, reprendre la besogne matinale. L'entrepreneur avait signé l'engagement de terminer les travaux à une date précise...

RAOUL DE NAVERY

(A suivre)

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve-Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Wervicq, Ypres.